



Contrat p3, non respecter ?

Par **alex**, le **27/03/2010** à **14:38**

Bonjour,

voilà, j'ai un problème avec ma chaudière, le chauffagiste auprès duquel ma copropriété travail et auprès de qui j'ai la garantie p2 et p3 (pour lequel je paye), doit me changer une pièce importante.

il me fait trainer depuis 6 mois pour finalement me dire que le fabricant de la chaudière as arrêter la production de ce modele et que donc je ne pourrai avoir le remplacement de ma pièce.

en téléphonant a un grossiste de ma région au hasard, il s'avère que la pièce est toujours disponible.

donc je pense qu'il ne veux volontairement pas la changer, et je m'interroger sur le respect des engagements contractuel qui nous lis

merci de me donner des infos si vous avez car je pense me faire avoir.